Licence professionnelle Architecture full IP

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Architecture full IP. 2014, Université Lille 1 - Sciences et technologies. hceres-02038611

HAL Id: hceres-02038611

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038611

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Architecture Full IP

de l'Université de Lille1 - Sciences et technologies - USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre2006[1]*,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

[1] Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Architecture full IP

Secteur professionnel : SP6 - Communication et information

Dénomination nationale : SP6-5 Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150009005

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL et FOAD
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La spécialité *Architecture Full IP* (AFIP), crée en 2007, est proposée essentiellement à un public en formation continue de salariés de la branche professionnelle des télécoms. Les modalités pédagogiques de la scolarité sont de type formation ouverte à distance (FOAD). Cette formation est soutenue par l'IUT A de l'Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL, associée avec l'école d'ingénieur TELECOM Lille. La formation complète l'offre de formation en informatique de l'établissement aux côtés du DUT *Informatique* et d'une licence *Informatique*. Bien que d'autres licences avec la même dénomination nationale existent sur l'académie de Lille, la spécialisation de la LP AFIP est suffisante pour éviter de générer des redondances avec l'offre régionale de formation.

Cette licence professionnelle forme des responsables techniques spécialisés dans la conception et l'exploitation des infrastructures réseaux, des plateformes de services et dans l'architecture de réseaux IP. Les métiers visés concernent entre autres : la production et l'exploitation ou l'administration des systèmes d'information, le conseil et la maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information, les études et le développement de réseaux de télécoms et la direction des systèmes d'information.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

Le programme pédagogique, composé de 440 heures d'enseignement, est en adéquation avec les objectifs visés en terme de connaissances et de compétences attendues ; il est, de plus, cohérent avec les métiers ciblés par cette spécialité. Les modalités pédagogiques, notamment la répartition entre l'enseignement présentiel et à distance, doivent encore être précisées et clarifiées conformément aux recommandations de la précédente évaluation. Le projet tuteuré est scindé en deux unités d'enseignements, une dans chaque semestre avec un sujet et des objectifs différents d'un semestre sur l'autre. Peu de précisions sont apportées quant à la contrainte de l'enseignement à distance sur la réalisation des projets tuteurés. En ce qui concerne les stages, la durée de 12 semaines paraît courte (c'est le minimum) et il n'est pas indiqué si les étudiants salariés en formation continue suivent le stage dans une entreprise d'accueil différente de la leur. Au sujet de la prise en compte de la diversité des niveaux, il existe un seul dispositif pédagogique qui concerne les systèmes Unix/Linux. Les étudiants qui en ressentent le besoin peuvent suivre en autoformation tuteurée une mise à niveau sur ces systèmes. Cela paraît peu en rapport de l'hétérogénéité du public de cette licence et surtout pour des personnes qui sont en reprise d'études.

Une enquête par an depuis 2009 mesure l'insertion professionnelle des étudiants. Le taux de réponse est excellent, voisin de 100 %, et les poursuites d'études sont quasi inexistantes, on en relève une seule en quatre ans. L'effectif étant essentiellement composé de salariés en formation continue le taux d'insertion professionnelle est chaque année de 100 %. Cet excellent résultat semble logique car le public est composé d'étudiants salariés qui occupent automatiquement un emploi à l'issue de la licence professionnelle. Il est cependant regrettable qu'aucune analyse ne soit faite sur l'impact de la formation sur la carrière des apprenants en formation continue.

Sur les 440 heures globales d'enseignement, la moitié est confiée à des professionnels. On ne connaît pas la répartition détaillée pour les heures effectuées en présentiel et celles en FOAD. Les professionnels impliqués dans la formation sont en nombre suffisant, de qualité, et interviennent dans des modules du cœur de métier. Ils proviennent d'entreprises diverses, France Télécom, Orange Labs, Orion, Solvere, Ministère de la Justice, Mobkit, ATOS, Itpms, Efficom. Les postes des professionnels dans leur entreprise sont bien ciblés dans le cœur de métier de la formation. Les partenariats avec les professionnels ne se limitent pas aux enseignements mais incluent aussi des soutiens de grands comptes, Orange, SFR, et de la branche professionnelle UNETEL-RST. C'est avec la branche professionnelle UNETEL-RST que les objectifs et les contenus de cette spécialité ont été conjointement définis. Il n'existe cependant pas de convention établie entre les deux parties mais seulement une lettre de soutien. On peut aussi regretter que les partenaires industriels ne participent pas d'avantage au conseil de perfectionnement de la formation qui semble avoir simplement une vocation pédagogique.

L'équipe pédagogique est composée majoritairement de professionnels et d'intervenants de TELECOM Lille, établissement partenaire. Il n'y a qu'un seul enseignant de l'IUT A de l'Université Lille 1. Le pilotage de la formation est assuré par le responsable de la formation et s'appuie sur une réunion pédagogique annuelle, une réunion du conseil de perfectionnement et divers échanges avec les professionnels qui ne sont pas formalisés. Le conseil de perfectionnement ne remplit pas ses missions principales notamment celle concernant l'évolution de la formation, la réunion annuelle qui est organisée fait surtout le bilan des problèmes pédagogiques rencontrés pendant l'année par les étudiants.

Le public est uniquement composé de salariés en formation tout au long de la vie, ces étudiants salariés étant particulièrement matures les taux de réussite sont exceptionnellement bons. En revanche, cette spécialité semble peu attractive et l'absence de public en formation initiale n'est pas expliquée. Ces dernières années entre 65 % et 95 % des candidats qui présentent un dossier de candidature sont recrutés. Les candidats qui sont refusés ont pour la plupart échoué aux processus de VAE/VAP. Les effectifs sont très variables, entre 16 et 69, et tendent à se stabiliser autour de 24.

En résumé, cette licence professionnelle AFIP est une formation atypique quant au public visé (formation tout au long de la vie) et aux modalités pédagogiques (présentiel et FOAD) en symbiose avec le monde économique qui remplit les objectifs en terme d'insertion professionnelle de ses étudiants et d'adéquation entre le contenu et les emplois occupés.

Points forts :

- Le partenariat avec TELECOM Lille.
- Le suivi personnalisé des étudiants.
- La formation ouverte à distance.
- La prise en compte de la formation tout au long de la vie.
- La bonne intégration avec le monde professionnel du domaine.
- L'insertion professionnelle des étudiants et (presque) pas de poursuite d'études.

- Points faibles :
  - La diversité de l'équipe pédagogique, un seul enseignant de la composante soutien.
  - La forte dépendance du contexte économique sur le public.
  - Le manque d'actions en faveur d'une attractivité accrue.
  - Le manque de diversité des publics accueillis, uniquement des salariés en formation continue.
  - Le rôle du conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est important de renforcer l'attractivité de la spécialité sur le bassin local de formation ce qui permettrait de diversifier les publics en accueillant des étudiants en formation initiale à temps plein ou par apprentissage.

Au niveau du pilotage de la formation, il serait intéressant de recentrer le rôle du conseil de perfectionnement sur l'évolution de la spécialité AFPI.

Porteur de cette formation, l'IUT A de Lille devrait compter davantage d'enseignants issus de ses rangs.

Observations de l'établissement

Université Lille1
Sciences et Technologies

19 mars 2014

Liste des formations n'appelant pas d'observations suite aux rapports d'évaluation de l'AERES

LICENCES PROFESSIONNELLES

Domaine Sciences, Technologies, Santé

- Licence professionnelle Energies renouvelables et efficacité énergétique
  N° demande : S3 LP1 50008994

- Licence professionnelle Vision industrielle
  N° demande : S3 LP1 50008995

- Licence professionnelle Procédés de traitement de surface et formulation de revêtements fonctionnels
  N° demande : S3 LP1 50007626

- Licence professionnelle Analyse, contrôle et expertise dans la chimie et les industries chimiques
  N° demande : S3 LP1 50007627

- Licence professionnelle Sécurité et qualité dans l'alimentation
  N° demande : S3 LP1 50007629

- Licence professionnelle Sécurité et qualité des pratiques de soins
  N° demande : S3 LP1 50007628

- Licence professionnelle Maintenance des transports guidés
  N° demande : S3 LP1 50008997

- Licence professionnelle Industrialisation et valorisation des matériaux plastiques
  N° demande : S3 LP1 50008998

- Licence professionnelle Eco conception des produits innovants
  N° demande : S3 LP1 50007630

- Licence professionnelle Techniques d'emballage
  N° demande : S3 LP1 50008999

Le Président de l'Université

Ph. ROLLET

Cité scientifique - Bâtiment A3 - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. +33 (0)3 20 43 43 66 / +33 (0)3 20 33 70 01 | Fax. +33 (0)3 20 33 77 19
cellule-formation@univ-lille1.fr | www.univ-lille1.fr

- Licence professionnelle Métrologie en mesures environnementales et biologiques
  N° demande : S3 LP1 50009001

- Licence professionnelle Informatique et réseaux industriels
  N° demande : S3 LP1 50009003

- Licence professionnelle Conception, gestion d'infrastructures réseaux
  N° demande : S3 LP1 50009004

- Licence professionnelle Architecture Full IP
  N° demande : S3 LP1 50009005

- Licence professionnelle Développement et administration internet et intranet
  N° demande : S3 LP1 50009006

- Licence professionnelle Inspection, contrôle et maintenance préventive des installations industrielles
  N° demande : S3 LP1 50009007

Domaine Droit, Economie, Gestion

- Licence professionnelle Gestion de la communication publique
  N° demande : S3 LP1 50007632

- Licence professionnelle Management de l'évènementiel
  N° demande : S3 LP1 50009008

- Licence professionnelle Distribution, mention management et gestion de rayon
  N° demande : S3 LP1 50007633

- Licence professionnelle Assistant gestionnaire des flux internationaux
  N° demande : S3 LP1 50007635

- Licence professionnelle Collaborateur social et paie
  N° demande : S3 LP1 50007636

- Licence professionnelle Management des entreprises
  N° demande : S3 LP1 50007637

- Licence professionnelle Management opérationnel dans la protection sociale
  N° demande : S3 LP1 50007634

Le Président de l'Université

Ph. ROLLET

Cité scientifique - Bâtiment A3 - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. +33 (0)3 20 43 43 66 / +33 (0)3 20 33 70 01 | Fax. +33 (0)3 20 33 77 19
cellule-formation@univ-lille1.fr | www.univ-lille1.fr